

HISTORIQUE DE LA FSFL

Plus de 80% des producteurs de lait du canton de Fribourg ont un chapeau commun : la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie dont le siège est à Bulle.

Les bases de cette organisation professionnelle ont été jetées le 13 juin 1915. 40 sociétés de laiterie étaient partenaires. Elle fut baptisée "Fédération Zone de la Montagne" avec siège social à Bulle. Les producteurs du sud du canton qui formèrent la base de cette nouvelle fédération ont été lents à s'organiser. Il faut dire que 99 sociétés fribourgeoises et les sociétés de la partie alémanique du canton de Fribourg avaient déjà rejoint d'autres fédérations. L'individualisme des gens de la montagne n'y est peut-être pas étranger mais depuis le début de la première guerre mondiale, la situation économique s'était dégradée et le lait gruyérien était le moins bien payé de tout le pays ou presque.

L'histoire du bureau de la fédération commence au Syndicat agricole de la Gruyère, lieu de travail de Louis Yerly, son premier secrétaire. En fait, la fédération n'a disposé de locaux propres qu'en 1943 à l'achat de l'Hôtel de l'Union. Ce café bullois typique fut longtemps le lieu de rendez-vous des producteurs. La fédération s'en dessaisit en 1971. Après avoir logé 10 ans à la rue de Vevey, la fédération eut l'occasion en 1981 d'acheter le bâtiment de la rue Rieter 9, propriété du Syndicat agricole de la Gruyère. Depuis 2016, suite au projet immobilier de la gare, la Fédération a échangé son bâtiment contre de nouveaux locaux à la route de Riaz 95 à Bulle.

Revenons sur l'historique : 1915 correspond au début de la première guerre mondiale. La Suisse a faim. L'Union centrale des producteurs de lait dont la fédération a d'emblée rejoint les rangs, a pour mandat d'assurer la distribution du lait. Les producteurs se trouvent dans l'obligation de fournir du lait de secours aux localités urbaines. En 1916, la fédération participe pour Fr. 70'000.- au capital-actions de Fromage Gruyère SA.

En 1921 le ciel est noir, la crise est là : l'exportation des fromages et du lait condensé devient difficile et le prix du lait chute en 1922 de 35.5 à 20 ct. Pendant l'entre deux guerres, la production laitière est poussée à l'extrême pour compenser la faiblesse du prix qui tombe à 18 ct. le kg en 1932, soit deux fois moins que 10 ans auparavant. En 1932, on parle même de contingentement et des restrictions de production sont imposées jusqu'en 1936 et de 1938 à 1940. Cependant, la deuxième guerre mondiale redistribue les cartes. Il n'est plus question de crise économique. Les familles paysannes sont invitées à produire au maximum de leurs possibilités. Pas d'inquiétude pour l'écoulement de la marchandise durant ces années-là, même si le prix du lait ne donne à aucun moment satisfaction aux producteurs.

En 1941, une nouvelle méthode d'affouragement voit le jour ; c'est l'ensilage. La fédération se montre réticente car ensilage ne rime pas avec fromage. Puis la guerre terminée, les années 50, entre hauts et bas, s'équilibrent dans une satisfaction modeste liée à l'adoption de la Loi sur l'agriculture de 1951.

1^{er} janvier 1973, date historique : 68 sociétés appartenant à la Fédération vaudoise fribourgeoise et 6 sociétés de la Fédération du Léman viennent agrandir la famille des producteurs fribourgeois. Un apport annuel supplémentaire de 50 mio kg de lait. Ce regroupement des forces productives sur territoire fribourgeois n'a pas été sans mal. Ce fut un travail de longue haleine où un comité d'action a été à l'œuvre. La production laitière passa de 114 mio kg en 1972 à 165 mio kg en 1973.

L'assemblée des délégués du 27 avril 1981 à Vuadens accepte, avec un pincement de cœur, de rebaptiser la fédération. La raison sociale est modifiée. Il était question de cette nouvelle titulature depuis plusieurs années. La notion "Zone de la montagne" n'avait en effet plus sa raison d'être d'autant plus que deux tiers de la production proviennent de la région de plaine et des collines. Dès ce fameux 27 avril 1981, la fédération s'appelle tout simplement "Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie".

Le 25 mars 1977, le Conseil fédéral prend un arrêté urgent pour freiner l'élan productif des producteurs. Le contingentement laitier est décidé. Il frappe d'une taxe individuelle les livraisons excédentaires de lait. L'introduction du contingentement laitier n'a pas modifié la mission de la fédération qui travaille au service de ses producteurs mais elle a considérablement accru les tâches du bureau. Le système du contingentement sera affiné et réajusté à plusieurs reprises et comme on le sait, le système a pris définitivement fin après 32 ans d'existence au 1er mai 2009.

La fédération s'est d'emblée impliquée dans l'économie de marché en amont et en aval du producteur. En prenant des participations dans diverses entreprises comme Cremo SA, Fromage Gruyère SA, la Société coopérative "Laiterie de Gruyères", Vacherin fribourgeois SA, la Holding des Producteurs suisses de lait.

En 1994, Cremo, entreprise phare de la fédération, a failli sombrer corps et biens. Mais la FSFL est intervenue pour la soutenir et procéder à une recapitalisation avec les producteurs fribourgeois. L'entreprise a résisté et n'est pas entrée à ce moment-là dans le groupe Swiss Dairy Food qui en 2002 a également sombré. Avec une direction et un conseil d'administration renouvelés, Cremo a su faire face dès ce moment aux diverses contraintes et petit à petit a retrouvé une assise solide. La FSFL est fière de cette entreprise dont elle possède actuellement le 47% du capital-actions. La fédération détient aussi une participation de 21% dans Fromage Gruyère SA, un des principaux commerces de fromage de Gruyère de Suisse. Elle s'est aussi fortement impliquée dans la rénovation complète de la fromagerie de démonstration de Pringy en 1999 - 2000 où le projet fut conduit par le président d'alors de la fédération, M. Georges Godel et le directeur, Clément Moret.

La fin du contingentement et l'entrée dans une ère de gestion des quantités sur une base de droit privé n'a pas été une entreprise facile. Soumise à la pression de son organisation faitière PSL, la FSFL a privilégié au 1er mai 2009, le maintien du rapport direct entre le producteur d'industrie et son entreprise alors que l'idée d'un pool national a fait ailleurs son chemin. Ce choix a suscité de nombreuses et violentes critiques à l'extérieur de notre fédération car l'idée du regroupement avec Vaud et Neuchâtel avait avorté, les idées pour construire le futur étant diamétralement opposées dès 2007.

Néanmoins, le système mis en place fonctionne; environ 1'000 producteurs en provenance de la LOBAG et de PROLAIT ont confié à la FSFL la gestion de leurs quantités livrées, par contrat direct, à Cremo. La FSFL gère 370 mio kg de lait en 2012.

La Fédération a fêté ses 100 ans le 17 septembre 2015.